

1. *Débitrice:* **Abbate & Fils Sàrl**, Rue du Stand 10,
1844 Villeneuve
2. *Remarques:* Le président du tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du jeudi 24 janvier 2008 à 14:30 heures, à Vevey, Rue du Musée 6, 3ème étage, sur la requête de sursis déposée par ABBATE & FILS SARL, Rue du Stand 10, 1844 Villeneuve VD, représentée par M. Thierry Zumbach, agent d'affaires breveté, à Lausanne.
Le président suspend les poursuites actuellement pendantes et celles qui pourraient être introduites et ajourne toute décision devant être rendue à la suite de requêtes de faillites ordinaires, de change ou sans poursuite préalable, jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la débitrice.

Tribunal d'arr. de l'Est vaudois
1800 Vevey

(00273033)